

Droit de la communication et des médias



Niveau d'étude
Bac +3



Composante
UFR Langage,
lettres et arts
du spectacle,
information et
communication
(LLASIC)



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

Diplômes intégrant cet élément

- Licence Information-communication

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Ce cours sensibilise les participants à la dimension juridique de l'information et de la communication. On y abordera notamment le droit à l'image et le droit de la propriété intellectuelle, afin d'anticiper et de respecter les contraintes qui y sont liées dans la production et la diffusion de contenus.

Objectifs

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de donner les repères juridiques qui permettent de répondre aux principales questions concernant l'utilisation des images et des œuvres de l'esprit.

Heures d'enseignement

CM

CM

12h

Pré-requis obligatoires

Étudiants en échange :

Attention, les enseignements qui constituent l'UE Pratique doivent tous être suivis pour obtenir les crédits correspondants

A chaque semestre, 4 cours magistraux de la L3 Information-communication font partie des cours fondamentaux du parcours Information-communication ; ils sont ouverts sans restriction ni démarche particulière. En plus de ces cours, les étudiants internationaux peuvent, sur accord de la direction pédagogique du diplôme (selon les places disponibles), être accueillis dans d'autres enseignements de la L3 Information communication (L3IC, parcours orientation communication ou parcours orientation journalisme, [télécharger la brochure](#)).

Si vous êtes intéressé-e par ces enseignements à la carte en L3 information communication, vous devez impérativement adresser un courriel à joelle.bourgin@univ-grenoble-alpes.fr , barbara.semel@univ-grenoble-alpes.fr et llasic-licence-IC@univ-grenoble-alpes.fr afin de vous faire connaître et d'indiquer les enseignements auxquels vous souhaitez vous inscrire (afin que nous puissions vous orienter au mieux, vous pouvez expliquer votre motivation). Ce courriel doit nous parvenir au moins 1 semaine avant la semaine de rentrée/orientation pour un séjour au 1er semestre et au moins un semaine avant le début du 2ème semestre pour un séjour au 2ème semestre. Cela nous permettra d'examiner les possibilités d'accueil et, si votre candidature est retenue, de vous transmettre toutes les informations pratiques utiles.

Contrôle des connaissances

évalué par ailleurs dans la réalisation de projets

Période : Semestre 5

Compétences visées

Maîtriser les fondamentaux du droit à l'image et ceux de la propriété littéraire et artistique.

Infos pratiques



Lieu(x) ville

➤ Grenoble

Campus

➤ Grenoble - Echirolles